

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 15 octobre 2021

2021/019

Date de convocation : 08 10 2021
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de procuration : 1
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Convention avec la Protection Civile de l'Aude

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absents : FAURE R donne procuration à M GAUVRIT JC – GUYOMARD S.

Secrétaire de séance : SAMRAY C.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la convention définissant l'éventuel partenariat entre la Commune de Tréziers et la Protection Civile de l'Aude.

Ainsi, lors de situations de catastrophes, pour permettre un soutien aux populations sinistrées, la Protection Civile de l'Aude s'engage à mettre à disposition de la commune son matériel et son personnel sur réquisition du Maire.

La Protection Civile de l'Aude est également en mesure de mettre en place des actions de formation au profit des habitants du village.

En contrepartie une subvention annuelle d'un montant égal à l'euro symbolique par habitant sera attribuée à l'APC 11.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** ce partenariat avec l'APC 11,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la dite convention,
- **Approuve** le versement d'une subvention annuelle à l'APC 11 d'un euro par habitant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

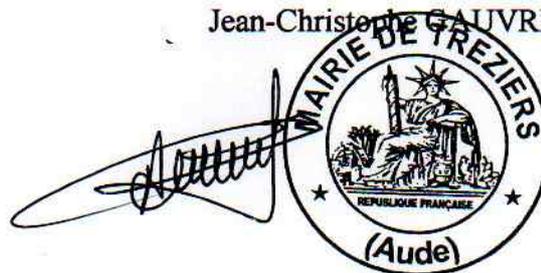
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Christophe GAUVRIT.

RECU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

21 OCT. 2021



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture Le

Et notification du

21/10/21